L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres!

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1881.

LE SÉNAT EN FRANCE.

Les trois réformés.

Des trois réformes que l'opinion républicaine voudrait appliquer au Sénat, restriction de sa compétence en matière de finances, élection des ses 75 inamovibles par le Parlement tout entier, extension du corps électoral qui nomme les 225 de ses membres qui représentent les départements et les colonies,—la troisième réforme est peut-être celle qui offre le plus de difficultés et celle aussi qui a été le moins étudiée dans la presse. Ce qui n'a pas été étudié dans la presse ne l'a guère été davantage ailleurs, on peut l'affirmer. Nous autres journalistes, dont bien des députés et des sénateurs parlent avec une sorte de dédain, nous avons pour spécialité d'analyser tous les problèmes, de triturer toutes les idées, de chercher par notre labeur anonyme des solutions qui, une fois qu'elles ont subi chez nous l'épreuve de la discussion, s'adoptent avec une sorte d'évidence. Peut-être le public en finissant par trouver à la tribune leur consécration. Nous sommes les pédagogues de nos maîtres les législateurs.

Eh bien, donc, l'heure de la révision paraît proche, il est grandement temps de nous occuper de la réforme de la loi électorale du Sénat.

Le Sénat, personne ne le contestera, tient d'abord de la seule source de puissance qui existe dans la République, le suffrage universel, et il ne peut en émaner au même titre ni par le même procédé que la Chambre des députés. A quoi bon deux Assemblées, si rien ne les distingue ?

La Chambre étant élue directement par le suffrage universel, le Sénat sera dans la proportion d'un sénateur à deux départements. Mais il reste à savoir si les électeurs qui l'éliront seront choisis par le peuple expressément en vue de cette opération, ou s'ils ne composeront d'hommes que le peuple a désignés antérieurement pour d'autres fonctions encore.

La première de ces solutions semble en premier abord la plus naturelle. Dès qu'arrive l'époque du renouvellement triennal d'une partie du Sénat, le suffrage universel dirait dans chaque département, dans chaque arrondissement, dans chaque canton, un certain nombre de citoyens, en proportion stricte avec la population qui dirairent à leur tour d'après les inspirations de leur conscience et sans mandat impératif les hommes leur paraissant le plus digne de représenter le département au Luxembourg. Nous n'opposerons à ce système qu'une seule objection mais qui nous paraît grave : l'Assemblée issue de ce mode de suffrage serait l'égale de la Chambre, sortie comme elle des entrailles de la nation. Or, le Sénat, on ne saurait trop le dire, n'a pas dans notre Constitution, le même rôle que la Chambre. Ne pouvant être dissous et ayant le droit d'autoriser le pouvoir exécutif à dissoudre la Chambre, il ne peut partager avec celle-ci la souveraineté.

S'il la partageait, il faurait bien que le partage, qui l'accaparerait, Etant donné qu'il est permanent, inamovible, composé pour un quart de membres inamovibles, pour les trois autres quarts de membres qui ne comparaissent devant la nation qu'au bout de neuf ans, on voit tout ce qui pourrait se trouver contrarié à la volonté de la nation, n'importait par le fait seul que personne n'a la moindre prise sur lui. Une Chambre, on le désavoue. Le Sénat, lui, est inamovible. Il en résulte que si le peuple est, en France, le vrai souverain, le Sénat ne peut partager la souveraineté avec la Chambre. Et c'est pourquoi—soit dit en passant—il est urgent de régler ses droits en matière de finances, car celui-là est le maître qui ordonne les dépenses. La faculté qu'a le Sénat d'autoriser la dissolution indique clairement quel est son rôle : il est le conseiller, le modérateur, le surveillant, si l'on veut, de la Chambre.

En celle-ci réside la souveraineté, tant que sa majorité est d'accord avec la nation. Quand le Sénat doute de cet accord, il oppose une résistance, il demande à la Chambre des délibérations plus approfondies que les premières. S'il vient à être convaincu que cet accord est définitivement rompu, il se prononce pour un appel au suffrage universel, ce qui suppose évidemment qu'il ne soupçonne lui-même en vanité du pays.

Nous en sommes tous que tout mode d'élection qui ressemble trop à celui de la Chambre a pour conséquence fâcheuse de donner au Sénat l'apparence de la souveraineté et, par suite, de l'indaire en erreur sur le rôle qui lui revient dans la Constitution. Lorsqu'il entre en opposition avec la Chambre il ne l'est pas qu'il vise ne dire : "Et moi aussi je suis le souverain", car c'est le conflit, le conflit sans issue ; mais il faut qu'il démontre qu'il a pour lui soit la raison, soit Fopinion publique, ce qui revient à peu près au même. Et quant il a pour lui l'opinion publique, c'est que la Chambre ne représente plus exactement le souverain, et il est en droit ou de lui demander de rétrer ou de la renvoyer devant ses électeurs.

Pour que le Sénat ait toute l'autorité morale nécessaire à ce rôle sans jamais tomper dans les attributions des députés, il est bon qu'il tire ses origines du suffrage universel, mais il est bon qu'elles soient bien plus indirectes que celles de la Chambre. Nous estimons donc préférable de ne pas le faire élire par des électeurs choisis spécialement pour cette opération, et de remettre sa nomination à des hommes qui ont la confiance du peuple mais avoir reçu de mission spéciale à cet effet. Ainsi élus, les sénateurs seront très-certainement, eux aussi, des hommes investis de la confiance de la nation; mais la nation ne leur a pas délégué purement une part de sa souveraineté.

Nous approuvons donc dans ses traits généraux la loi actuelle. Elle remet la nomination des sénateurs aux députés, aux conseillers généraux, aux conseillers d'arrondissement, aux conseillers municipaux du département.

Nous n'avons pas en France d'autres élus du suffrage universel que ceux qui viennent d'être énumérés. Les jurés de commerce, les prud'hommes, représentant des professions spéciales, et il serait singulièrement dangereux, absolument antidémocratique, de faire nommer des législateurs par des corporations spéciales. Il faut donc nous en tenir aux catégories indiquées par la loi. Pour le moment, il n'y a que celles-là. Si un jour peut-être la délégation des jurés est remise au suffrage universel, on aura nous la main un autre corps électoral ; mais on ne peut à propos d'une loi politique, refaire une partie essentielle de l'organisation judiciaire.

Les départements de France à qui sont attribués 218 sénateurs comptent 541 députés, 2,923 conseillers généraux, 2,488 conseillers d'arrondissement, 36,056 communes. Si l'on fait entrer tous les conseillers municipaux dans le corps électoral, comme ils dépassent le chiffre de 600,000, ils réduiraient à rien les autres représentants du suffrage universel. Pour éviter cet inconvénient, la loi, on le sait, n'a donné à chaque commune qu'un seul délégué. C'est là évidemment la grande iniquité contre laquelle nous réclamons tous, puisqu'elle met sur une même ligne les sous-communes qui n'ont pas trente habitants et les communes villes qui en ont plus de 80,000 ! En appelant tous les conseillers municipaux, on eût été un peu moins inique, les petites communes en ayant dix seulement, et les grandes trente-six.

Mais quel que soit le système que l'on adopte,—et nous-mêmes nous en proposerons un qui sera plus juste que les deux précédents,—il est bien certain que prendre la commune comme base électorale, c'est d'abord lui donner une force prépondérante dans l'élection des sénateurs (les chiffres ci-dessus le prouvent) ; c'est, en outre, renoncer à une sérieuse proportionnalité entre le nombre des électeurs et la population. Nous avons 27,409 communes comptant moins de 1,000 habitants ; si chacune d'elles doit envoyer un délégué, Marseille en aura 303, Paris 1,988. Cela n'est pas possible, et cette même ne serait pas encore d'une justice complète, car sur ces 27,409 communes il y en a 16,542 qui ont moins de cinq cents habitants, beaucoup moins même, moins de trois cents, moins de deux cents, et ces communes minuscules, vous leur accordez la même représentation qu'à leurs grandes sœurs de six cents, huit cents, neuf cents habitants. On peut sensiblement diminuer l'inégalité de la loi actuelle ; mais en définitive il faut en revenir à l'idée de faire élire le député par les hommes à qui le suffrage universel a témoigné antérieurement sa confiance, en nommant le prédécesseur dans le corps électoral des délégués des communes, des délégués des petites communes.

On voit que nous n'éléminons pas la difficulté.

S'il s'agissait d'élire un corps vraiment souverain, il faudrait très certainement imposer tout le système, et jamais bien ne concentrions à laisse élire une Chambre de députés d'après ce procédé. On n'a pas oublié avec quelle vigueur nous avons combattu le scrutin d'arrondissement, précisément parce qu'il viole le grand principe démocratique de la proportionnalité. Une Assemblée à qui la France délègue temporairement un pouvoir souverain, mais modérateur. Cela étant, nous disons qu'il n'est pas seulement tolérable que ce corps modérateur émane tout particulièrement des habitants des petites communes, de la population des campagnes, des "ruraux", en un mot, mais que cela est utile, avantageux, très heureux pour la République.

Pour qu'une réforme puisse passer dans la loi il suffit, en théorie, que la majorité de la France ou de ses représentants la désire et la vote. Mais il est telle réforme qui, malgré un caractère légal qu'elle a revêtu, deviendra totalement illusoire et même nuisible et peut-être fatale à la République si elle est repoussée par la minorité, qu'elle froisse dans ses sentiments les plus intimes. Il nous serait facile d'en citer plus d'un exemple. Eh bien, c'est toi qu'intervient le Sénat, défenseur par ses origines de cette minorité, de ces ruraux, qu'effarouche une marche trop précipitée ; il ne condamne pas, en principe, la réforme votée par la Chambre ; mais il lui rappelle qu'il y a quelque chose de plus important encore que ce progrès hâtif vers l'idéal moderne, à savoir la paix des esprits, l'union des Français, le développement calme et continu de la démocratie.

Le Sénat représente l'arrière-garde, soit ! Mais il est de l'intérêt même de la République que l'arrière-garde soit représentée, non pour empêcher le progrès, mais pour le mettre au pas des petits et des faibles.

Nous pensons donc qu'il ne faut pas bouleverser la loi électorale du Sénat ni en abandonner le principe. Il faut l'améliorer en donnant aux villes une représentation suffisante pour qu'elles ne soient pas écrasées par les campagnes.

(*La République Française.*)

Les vignobles français.

Depuis 1792, l'année la plus recule dont nous possédons la statistique, l'étendue des vignobles français, a été, dit M. Toussaint Loua, des oscillations en sens divers, dont les documents officiels permettent de mesurer l'importance.

D'après les recherches faites en 1788, on ne comptait encore que 1,567,700 hectares de terrains plantés en vignes.

Depuis, de grands progrès ont été réalisés. Des terrains jusque là réputés incultes, des collines laissées en friche, ont reçu des plants de vignes et donné d'excellents produits.

Voici quelques chiffres qui permettent de constater l'accroissement des superficies (en hectares) consacrées aux vignobles depuis le commencement du siècle :

1806	1,612,239	1869	2,642,174
1830	2,095,365	1872	2,614,814
1849	2,193,059	1873	2,452,727
1851	2,168,195	1874	2,391,179
1852	2,195,254	1875	2,384,126
1859	2,172,731	1876	2,394,445
1860	2,174,449	1877	2,412,222
1865	2,235,567	1878	2,423,423
1867	2,314,546	1879	2,250,642

En parcourant cette liste, on remarqua une première période d'accroissement qui atteint son maximum en 1849 ; à partir de cette époque, les phases diverses de la maladie de l'oïdium ralentirent les développements de la viticulture; de 1851 à 1859 les oscillations se succèdent. Mais en 1860 l'efficacité du soufrage de la vigne est reconnue, les traités de commerce ouvrent de nouveaux débouchés à nos vins, les chemins de fer deservent plus complètement les marchés de l'intérieur ; toutes ces causes réunies concourent à l'extension de la culture de la vigne. La guerre, en tout enlevant les vignobles de la Moselle et de l'Alsace, sont ensemble 26,560 hectares, arrête seule cet élan ; mais il est alors que survient cette nouvelle maladie de la vigne, le phylloxéra qui n'a pas cessé de sévir depuis...

La production du vin, qui avait été de 27 millions d'hectolitres en 1806, s'élève à 28 millions en 1806, et à 37 millions en 1827. Elle retombe à 32 millions en 1829 et à 15 millions l'année suivante. En 1835, la récolte donne 26 millions et demi ; c'est presque le chiffre de notre point de départ. Cinq ans après, en 1840, on constate une production de 45 millions et demi. On retombe à 30 millions en 1845, avant d'atteindre 54 millions et demi en 1847.

Lorsque 1850 arrive, on se trouve en présence d'une production de 45 millions d'hectolitres.

Ici se place la première période critique de la viticulture, le règne de l'oïdium. Pendant cinq années de suite, les récoltes sont à peu près perdues ; on récolte :

	hectolitres		hectolitres
1852	28,626,508	1855	18,178,000
1853	22,662,000	1856	21,284,000
1854	16,884,000	1857	35,410,000

Enfin l'année 1858 donne un rendement de 53,919,000 hectolitres. La crise est terminée. Les viticulteurs reprennent courage, et l'on enregistre successivement les productions suivantes :

	hectolitres		hectolitres
1860	29,553,450	1866	62,832,000
1861	25,752,243	1867	32,122,000
1862	27,109,626	1868	52,016,000
1863	41,261,855	1869	79,000,000
1864	36,643,422	1870	36,267,000
1865	68,943,891	1871	55,072,000

Toutes ces récoltes, sauf celles de 1865, 1866 et 1869, sont inférieures à la production d'une bonne année moyenne. On remarquera le plus que dans les chiffres de la production des années 1871 et 1873 ne figure plus le contingent de l'Alsace-Lorraine. Cette partie de notre territoire avait produit, en 1869, 1,512,672 hectolitres.

Il nous reste à parler de l'époque actuelle où sévit le phylloxéra.

1872	36,000,000	1877	55,272,000
1874	62,727,000	1878	49,257,000
1875	73,936,000	1879	38,946,000
1876	44,966,000	1880	29,600,000

On voit que malgré la maladie, la récolte de 1875 a dépassé les plus fortes du siècle. Mais on savait vu ramener des récoltes aussi faibles que celle de 1879, et même que celle de 1860...

La production normale de la France correspond à 170 litres par tête ; mais une partie de cette production est exportée, et l'on évalue à 150 litres seulement la consommation moyenne d'un habitant de la France.

(*La Gazette de France*)

Il vient de paraître un nouveau numéro de l'*Italia degli Italiani*, organe de l'association de l'*Italia irredenta*.

Depuis une année, ce journal n'avait pas paru. M. Imbriani (le rédacteur de la feuille irredentiste) dit, pour résumer sa politique, que l'Italie ne doit être ni pour ni de l'autriche ni de la France tant que la première n'aura pas restitué le Trentin et Trieste, et la seconde Nice et la Corse.

Quant à l'Angleterre, l'Italie ne saurait être son amie tant que cette puissance occupera Malte.

La politique italienne doit être, suivant M. Imbriani, "Horace seul contre l'Europe entière !"

—L'organe des progressistes, la *Neue Freie Presse*, dit à propos des élections d'Alsace-Lorraine ouvrageles au point de vue allemand, que ces élections constituent une défaite très considérable et très regrettable. Il n'en dépend, ajoute-t-il, ne nouvelle être content,—un vote de défiance contre le gouvernement actuel. Un fait très caractéristique, il doit l'importance ne saurait être méconnue, c'est qu'à Strasbourg il n'est trouvé un très grand nombre de voeux Allemands qui ont préféré voter pour le prétendant Kahlé plutôt que de voter pour un candidat allemand, et qu'un candidat clérical a même été recommandé officiellement."

D'après un relevé qui vient d'être fait, voici quel est le tonnage de la marine marchande française en 1881 :

La marine à vapeur compte 6,857 navires jaugeant brut 7,475,854 tonneaux; la marine à voiles 49,057 navires jaugeant 13,911,925 tonneaux.

Depuis cinq ans, la marine à vapeur a augmenté de 1,562 navires et de 3 millions 248,963 tonneaux, les chiffres de l'année 1875 étant de 5,365 navires. Par contre, la marine à voiles a diminué de 7,262 navires et de 611,745 tonneaux.

Un hôpital pour les animaux.

La Société protectrice des animaux vient d'acheter un immense terrain aux environs de Paris, et elle va faire construire un hôpital pour tous les animaux domestiques qui lui seront confiés.

L'achat de ce terrain a été fait à l'aide de sommes versées à la Société par de généreux donateurs.

De savants vétérinaires seront attachés à cet établissement d'un nouveau genre, dans lequel chaque espèce d'animal aura salle spéciale dans un ensemble séparé, et où on ne recevra aucun animal atteint de maladies épidémiques, mais seulement ceux qui seront blessés ou légèrement malades.

L'un des principaux donateurs est M. le commandeur De Chemin Manbade, qui a légué à la Société une somme de 20,500 fr.; 10,000 fr. devaient être prélevés sur cette somme, et le revenu en avait pour objet spécial l'entretien, à l'angle du pont des Saints Pères, à Paris, d'un agent chargé de prévenir les infractions à la loi Grammont.

En causant avec des officiers anglais, le général Faure a cru comprendre que le génie britannique avait inventé un système de fortifications absolument étonnantes.

Il a envoyé à Londres des hommes compétents, avec mission d'étudier sur place le nouveau système et, s'il faut en croire

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES.
DE BIDWELL.
Le théâtre le plus grand et le plus élégant du Sud.
L'Evénement dramatique.
Une semaine—Matinée Mercredi et Samedi.
Commençant DIMANCHE, 20 NOVEMBRE.
Production sur une grande échelle du drame de JAMES A. HERNE,
"HEARTS OF OAK,"
Reconnu comme étant une des célèbres peintures dramatiques et scénique de notre âge.
Magnifiquement monté.
Supérieurement joué.
La troupe formée avec soin ayant en tête Jas. A. Herne et Katharine Corcoran, dans leurs caractères originaux de TERRY et CHRYSTAL, et BABY, une merveille par elle-même.
Les décors, entièrement neufs et très riches, consistent en parties de
Marblehead Neck au soleil couchant,
L'Océan et le Phare dans le clair de lune,
L'Orage,
Le Signal,
La lumière tournante,
Naufrage du Nantucket,
Parfaitement au vue des spectateurs,
Maniement de la corde de sauvetage,
Le sauvetage,
L'orage,
Intérieur du Vieux Moulin,
Maison de Terry et Chrystal.
Dimanche, 27 novembre—Débuts de Baker & Farron. 20nov—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.
Ouverte cette semaine.
Dimanche, 27 Novembre.
Pour la Semaine
THOS. W. KEENE
Dimanche—Macbeth.
Lundi—Richard III.
Mardi—Othello.
Mercredi Mat—Fools Revenge.
Mercredi soir—Othello.
Jeudi—Hamlet.
Vendredi—Macbeth.
Samedi Matinée—Shylock.
Samedi soir—Richard III
On peut se procurer des sièges maintenant.
Dimanche, 4 déc—Sol Smith Russel dans "Edgewood Folks". 20nov—

GRAND OPERA HOUSE.
Brooks, Norton & Cramer, Lessees Directeurs.
LUNDI 14 NOVEMBRE—
DURANT LA SEMAINE
Le Drame à Grand Spectacle de Colville,
THE WORLD !
Avec ses Scènes à Sensation du Radeau,
La Machine Infernale,
L'Asile des Fous,
L'Hôtel-de-Ville,
L'Arrivée par Passages,
Joué par la
Grande Compagnie de Brooks & Dickson.
15nov—

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Drap d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui pouvant avoir besoin d'un article du genre de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,
DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée indéniablement et profitable au public acheteur.
LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
13 sept.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pénétré dans de nos nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessaire pour l'augmentation de nos affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles
qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes glaces et meubles en ameublements de salon et de chambre, sont plutôt sans un en avance de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et en le jugeant :
"Le magasin de meubles le meilleur marché du Sud."
W. G. TEBAULT,
37, 39 et 41 RUE ROYALE

Photographie Instantanée
A LA
GALERIE D'ART
—DE—
LILIENTHAL.
Le dernier succès en Photographie
Je prends plaisir à annoncer que j'ai fait acquisition d'instruments délicats pour saisir en pose la photographie instantanée. Par le rapidité et perfection de nouveau procédé de Gelatine, les épreuves peuvent maintenant être faites en une fraction de seconde, sans nécessité d'arrêter, et donnent des portraits dans les poses les plus difficiles sans causer d'inconvénients à la personne en faisant posé-for.
Des temps obscurs ou nébuleux ne sont plus obstacles à l'exécution de la meilleure copie la plus artistique des photographies.
L'invention semble est surtout convenable pour les enfants, bébés ou personnes nerveuses et les groupes de familles nombreuses. Il n'y a pas plus de doute de succès pour plusieurs que pour une personne.
Fac de dessins additionnels pour les bébés.
Théodore Lilienthal,
121 rue du Canal.
Seul cessionaire du célèbre procédé imitation Lambert pour les Etats de la Louisiane et du Mississippi.
Venez vous de l'ouvrage pour aller à la Galerie d'art ou de l'exposition, et vous le prédirez.
6nov—1an.

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.
GROCERIES, Epiceries et magasin de fourrage des meilleures qualités, tels que foin, avoine, orge et graine de coton, aux prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
nov—1an.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la BOUANNE,
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

SPECTACLES BALS, &c
Le plus célèbre pianiste qui existe
RAFAEL JOSEFFY,
Jouera, sous la direction de Henry Wolfsohn, étage
TROIS GRANDS CONCERTS,
A GRUNEWALD HALL.
Les 5, le 6 et le 9 Décembre.
La liste de souscription est ouverte en ce moment chez Grunewald, 127 rue du Canal, M. A. POLLATSEK n'en étant chargé. Afin de permettre à tout le monde d'entendre ce merveilleux pianiste, le prix des billets de souscription a été fixé au taux très modéré de $3 pour les trois concerts avec un siège réservé.
C'est la seule occasion d'entendre Josseffy, célèbre dans le monde entier. Hâtez-vous de vous assurer vos sièges.
Hâtez-vous de vous assurer pour un concert $1,50.
Le grand piano à concert de Steinway est employé à tous les concerts de Josseffy.
20 nov—3 Dim

GRAND BAL DES
GARÇONS RESTAURATEURS,
A la Salle des Odd Fellows,
LE SAMEDI 17 DECEMBRE.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
F. CHAPON, Chairman,
Gust. Chemin, Paul Roques,
Emile Hero, Ben. Gerard,
PRIX DU BILLET.....$1 00
No Checks.
On peut se procurer des invitations de bal chez M. F. Roques, coin des rues Dauphine et Bourbon; de M. Chaffin, coin des rues Médicis et Dauphine; le bal sera la musique du Prof. W. Bernard, du Pont Sympathique, est engagée pour cette occasion.
22 oct—2,9,16,20—6,13,20,27 Nov—4,11,13,15,14,15,16,17 Déc.

JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Ecobert, avec Mlle Emma Kheal, solo violoniste.
Programme nouveau chaque soir, Matinée le Dimanche.
Quatre chambres complètement meublées pour les étrangers et les curieuses, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.
Les personnes impropres ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bière et un lunch fréquemment servis à toute heure.
Il est—fin

INSTITUTIONS.
ECOLE DE DESSIN.
SOUTHERN ART UNION
208 RUE DU CANAL.
Comité sur l'enseignement de l'art:
W. H. BUCK.
A. Pavelli, A. Meitnary, F. Pelzey, J. Genin, T. S. Mahe, G. D. Conlay, M. I. Smith, Jr., T. A. Cox.
A. PEBELLI, Professeur de Dessin.
A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.
MLLE J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.
Classes du Jour—Dessin et Peinture.
Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 3 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.
CLASSES D'AQUARELLE.
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.
CLASSE DU SOIR
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $6 par mois, prix ordinaire.
Classes Préparatoires de Dessin
Pour dames, Mardi et Vendredi, de 2.30 à 4.30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.
La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine aura lieu le Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.
Les souscriptions doivent être adressées à MLLE GOODLUCK, aux Bureaux de l'Union, 205 rue du Canal.
20oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Agoin)
126.....Esplanade.....126
L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches, en anglais et en français, suivi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction n'est rien de plus convenable, et il vous vaut mieux le Conservatoire. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
16sept

Institut MARKEY & PICARD
A Pampelie des rues Esplanade et Canal, Nlle-Orléans.
Les 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le soussigné doit réserve aux élèves que dans pouvoir combiner cette maison est appréciée des familles.
Les directrices, convaincues que l'émulation est le puissant moyen, demeurent, pendant les heures de repos, les élèves, dans les mêmes intérêts et mêmes occupations auxquelles les parents sont invités. Il peut tout alors juger par eux mêmes des progrès de leurs enfants.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement que doit prétendre à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous le directeur du professeur compétent.
21sept—3m. D. Ma. V.

GRANDE OUVETURE
—DE—
MODES
CHEZ
LELAND.
Les dames seront de plaisir à inspecter le stock varié et varié neuf dans le moment en cet endroit "Fashion Plates." Les articles sont entièrement nouveaux et sont tous de choix des dernières genres sorts. L'assortiment comprend : Rennets, Chapeaux, Pirates, Fleurs, Ornements, Rubans, Plumes, Satins, Gilets, Crêpes, Parures, Corsets, Bandeaux, Cols et Manchettes, Jeux de Cheveux, Ecumoirs, Sacoches, Ornements de tête, Boîtes à bijoux, Porte-cartes, Boîtes à ouvrage et Pelotes-épingles, etc, le tout aux prix même précédents ouverture :
Chapeaux de paille et Bonnets...15c et au-dessus.
Chapeaux garnis de.....$3 50 à $3 75
Chapeaux garnis.....$ 50 à $ 75
Bonnets garnis.....$ 50 à $ 75
Chapeaux garnis de New York.....$ 00 à $ 00
Bonnets garnis de New York.....$ 00 à $ 00
Chapeaux garnis de Paris.....$ 00 à $ 00
Corsets de Vienne.....1.00 à $2 00
Corsets.....$ 75 à $ 25
Manches de soie noire, demie.....$ 75 à $ 00
Corsets F.D. véritables.....$ 75 à $ 00
Manchettes de tulle.....20 à 25
Manchettes de deuil H. S.....20 à 25
LELAND,
185--RUE DU CANAL--185
27 oct—

Pensions Restaurants &c.
PENSION PRIVEE
TENUE PAR
CLEMENS
OLBERDING,
72.....Rue Royale.....72
A deux lots et demi de la rue du Canal.
Rafraîchissement aux Familles et Voyageurs.
PETITS DEJEUNERS et Première Table.
11nov—3m

RESTAURANT DE LA LOUISIANE
128 RUE BOURBON,
Entre Royale et Bourbon.
Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pensions au jour, à la semaine et au mois.
LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.
On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleures crus. 1er nov—

RESTAURANT DE
JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House.
Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA,
Propriétaire.
9oct—3m

Pension Privée.
No 126 rue Royale, entre St Louis et Conti.
J'AI l'honneur d'informer mes nombreuses clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et j'ai travaillé tout le conflit que j'ai pu me donner dans ma tâche. Je prie les voyageurs de mon établissement et les nouveaux hôtes de ma maison de trouver le meilleur accueil et le bonne table et des magnifiques appartements.

P. WERLEIN,
MAISON DE PIANOS,
135-----RUE DU CANAL-----135
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
LE PIANO MATHUSHEK,
Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

IMPORTATION DIRECTE
D'Instruments de Musique de tous genres.
INSTRUMENTS MECANIQUES.

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boites à Musique,
Orgues à manivelle,
INSTRUMENTS A LAMES.

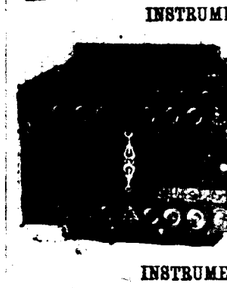

Accordéons,
Flûtes,
Flûtes,
Concertinas,
Harmonicas,
INSTRUMENTS EN CUIVRE
CORNETS, SAXHORNS,
De A. Lecomte & Co. et de Thibouville,
de Paris.
INSTRUMENTS A CORDES.
VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.
INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

Fûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Flageolets, Bassons, &c.
CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,
EN GROS ET AU DETAIL.

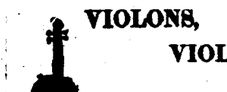

STAR
Clothing House.
89-Rue du Canal-89
En faisant notre salut d'ouverture aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et au public en général, nous tenons à leur assurer qu'aucun effort ni aucune dépense n'ont été épargnés pour faire du
Star Clothing House
un des magasins les mieux achalandés et les plus astucieux; de sorte que nous nommé et à l'avenir, il ne sera rien négligé par nous pour que le succès de l'établissement ait comme sous le nom de
Star Clothing House
soit bénéficiant. Il une attention polie, des relations loyales et de bonnes marchandises vendues à bas prix doivent y contribuer, le succès est certain.
Magasin de Vêtements du Star,
99 RUE DU CANAL
Vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants,
En variété infinie de modes et de tissus.
Les dernières coupe-travail du premier ordre et
Prix de Sacrifice.
Assortiment complet de
Articles de toilette pour Hommes.
Dernières nouveautés en
Echarpes, Cravates, Cols, etc., etc.,
Chapeaux et Casquettes,
Malles, Valises, Sacs de Voyage, etc.,
Département de linge fait sur commande.
Nous étant assurés les services d'un tailleur de premier ordre, et ayant étalé un magnifique assortiment de Cashmir, Etoffes à pantalons, fantaisies et anglaises, Diagonales, etc., nous nous sommes capables de satisfaire aux plus difficiles.
COUPE GARANTIE.
Nous invitons à venir examiner notre stock.

STAR
Clothing House.
89-Rue du Canal-89
23 oct—3m
OUVERTURE,
Lundi, 31 octobre,
Mme C. SAMSON,
150.....RUE DU CANAL.....150
Les dernières nouveautés de la mode en
Chapeaux et Bonnets

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, étant reconnus par les plus célèbres pianistes et les facteurs de tous les pays pour leurs qualités de sonorité, de facilité et de grande durabilité, les instruments, en ce qui concerne le Piano droit, sont